

Présentation d'une proposition de « cahier des sons et des principales façons de les écrire » utilisable avec des élèves allophones en cours d'apprentissage de la lecture.

Jacques Chavanes, formateur.

Texte mis en ligne le 14 décembre 2014.

➤ **Source du document**

- L'outil présenté ici est une adaptation du « cahier des sons et des principales façons de les écrire » que j'ai expérimenté, en 2012-2013 à Orléans, avec un groupe d'élèves issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV), et dont les règles de présentation ont été finalisées en concertation avec l'équipe chargée de la scolarisation des EFIV dans le Loiret.

➤ **Plan du document**

- Les objectifs de ce cahier. Page 1.
- Les règles d'utilisation et de présentation. Pages 2 à 3.
- Les raisons d'être des principes de présentation retenus. Pages 3 à 4.
- Le mode d'emploi du cahier. Pages 4 à 6.

1. Les objectifs et les raisons d'être du « cahier des sons et des principales façons de les écrire »

- Le cahier a deux objectifs principaux.
 - ✓ Aider les élèves à prendre conscience de la polyvalence graphophonologique de la langue française et à mieux comprendre le rôle des lettres que l'on ne prononce pas.
 - ✓ Formaliser au fur et à mesure les correspondances graphophonologiques étudiées pour mieux les mémoriser et acquérir les premières bases de l'orthographe grammaticale dans la mesure où l'apprentissage de la lecture ne met pas seulement en jeu la compréhension du principe alphabétique et la découverte du code graphophonologique, mais aussi la découverte et l'assimilation des marques morphosyntaxiques, c'est-à-dire, principalement, des marques de genre et de nombre dans le groupe nominal, ainsi que des marques de conjugaison.

2. Les règles d'utilisation et de présentation

- Le « cahier des sons et des principales façons de les écrire » est destiné à être utilisé dans la durée et complété très régulièrement. Il peut prendre la forme d'un cahier au petit format facile à manipuler.
- La présentation du cahier repose sur plusieurs règles.
 - ✓ La retranscription de chaque phonème étudié est mentionnée en rouge.
 - ✓ Les lettres qui ne se prononcent pas sont soulignées en pointillés noirs.
 - ✓ Un codage spécifique supplémentaire est utilisé pour aider les élèves à repérer et à prendre conscience des marques de genre, de nombre, de famille de mots et de conjugaison.
 - Les marques du pluriel sont soulignées en bleu.
 - Les marques du féminin sont soulignées en vert
 - Les marques de familles de mots sont soulignées en orange.
 - Les marques de conjugaison sont soulignées en rouge.
 - ✓ Les fichiers de présentation avec des exemples mis en ligne sur notre site aident à mieux visualiser les règles de présentation.
 - ✓ Le cahier des sons et des principales façons de les écrire peut donner lieu à une exploitation différenciée selon les compétences des élèves. Il constitue à la fois un moyen de faciliter l'assimilation du code graphophonologique et d'acquérir les règles de base de l'orthographe et de la grammaire. Le cahier comprend cinq colonnes pour permettre une exploitation différenciée de l'outil selon les compétences des élèves.
 - La première colonne présente la façon dont le son étudié s'écrit le plus souvent. Elle a été préparée par l'enseignant.
 - La deuxième colonne est destinée à écrire, s'il y en a, les mots-outils (comprenant la correspondance graphophonologique étudiée) qu'il est indispensable de connaître pour pouvoir entrer dans le tâtonnement phonologique. Elle s'adresse aux élèves faisant leurs tout premiers pas dans l'apprentissage de la lecture.
 - La troisième colonne est destinée à écrire les mots repérés dans le texte ou connus des élèves comprenant la correspondance graphophonologique étudiée. Elle s'adresse aux élèves un peu plus expérimentés en cours d'apprentissage de la lecture.

- La quatrième colonne est destinée à écrire les mots dans le texte comportant une marque de famille de mots qui ne se prononce pas. Elle s'adresse aux élèves lecteurs en cours d'apprentissage de l'orthographe lexical.
- La cinquième colonne est destinée à écrire les mots accordés repérés dans le texte comprenant la correspondance graphophonologique étudiée : noms et adjectifs au féminin ou au pluriel, que la marque de l'accord s'entende ou ne s'entende pas ; verbes conjugués que la marque de conjugaison s'entende ou ne s'entende pas. Elle s'adresse aux élèves lecteurs en cours d'apprentissage des règles de l'orthographe grammaticale.
- À noter : le modèle présenté comprend une partie destinée aux élèves totalement débutants dans l'apprentissage de la lecture dans laquelle il est possible d'insérer des images (extraites, par exemple, de l'imagier de l'outil *Entrer dans la lecture quand le français est langue seconde*), et une partie destinée aux élèves un peu plus avancés (celle-ci porte exclusivement sur les marques de familles de mots et les marques d'accords).

3. Les raisons d'être des principes de présentation retenus

- Le « cahier des sons et des principales façons de les écrire » a plusieurs raisons d'être.
 - ✓ Les élèves en difficulté de lecture sont décontenancés par la polyvalence graphophonologique de la langue française et par la multitude de lettres qui ne se prononcent pas.
 - La formalisation des différentes façons d'écrire un phonème est l'occasion de l'expliquer. Elle peut les aider à mieux assimiler la polyvalence graphophonologique de la langue française.
 - La codification, en pointillés, des lettres qui ne se prononcent pas, peut les aider à mieux admettre l'existence de cette spécificité de la langue.
 - ✓ Le codage supplémentaire contribue à leur donner une certaine « intelligence » de la langue : la polyvalence graphophonologique n'est pas toujours aléatoire ; elle a des raisons d'être dans de nombreux cas qui sont liées à l'orthographe grammaticale et aux familles de mots.
 - ✓ Les élèves en cours d'apprentissage de la lecture peuvent bénéficier, dans le cadre de la préparation collective de chaque page de ce cahier, des remarques formulées par les élèves lecteurs en cours d'apprentissage des règles de l'orthographe lexical et grammatical.

- ✓ Le codage des marques morphosyntaxiques est utilisable, dans une deuxième étape, pour corriger les textes des élèves : il est possible de souligner les fautes d'orthographe avec le même code, sans écrire les corrections, pour inciter les élèves à s'auto-corriger en retrouvant les règles (l'oubli d'un s à la fin d'un mot, par exemple, sera souligné d'un trait bleu pour inviter les élèves à l'ajouter, une faute de conjugaison sera soulignée d'un trait rouge, etc.).

4. Le mode d'emploi du « cahier des sons et des principales façons de les écrire »

- La préparation de chaque page du cahier s'effectue de façon collective à partir d'un texte lu au préalable par les élèves.
- Le mode d'emploi « cahier des sons et des principales façons de les écrire » est le suivant. Il s'appuie sur des règles de préparation qui seront mises en œuvre par étapes progressives
 - ✓ Les règles de préparation
 - Les élèves disposent d'un exemplaire du texte ; ils sont invités à repérer, dans le texte, les mots comprenant le son étudié.
 - La page du cahier travaillée est affichée ou projetée au tableau (l'emploi d'un vidéoprojecteur est souhaitable).
 - L'enseignant écrit, dans les colonnes correspondantes, trois ou quatre mots du texte repérés par les élèves comprenant le son étudié, en leur demandant de lui indiquer ce qu'il doit écrire en rouge et ce qu'il doit souligner en pointillés (les élèves sont incités à s'auto-corriger en cas d'erreur).
 - Il est utile de demander aux élèves d'autres mots comprenant le son étudié qui ne figurent pas dans le texte et qu'ils connaissent, puis de les ajouter, dans la mesure où le texte, s'il a été élaboré dans le cadre d'une dictée à l'adulte, peut ne pas comprendre toutes les graphies principales du son étudié.
 - Les élèves recopient les mots sur la page correspondante de leur cahier des sons. Ils doivent prendre soin de recopier en rouge, dans chaque mot, toutes les lettres transcrivant le phonème étudié, et de souligner en pointillés les lettres qui ne se prononcent pas, puis de souligner en couleur, au fur et à mesure de leur introduction, les marques morphosyntaxiques.
 - La nécessité de recopier les mots comprenant les correspondances graphophonologiques étudiées donne un sens au copiage des mots.
 - ✓ Les étapes de la préparation.

- Les élèves sont invités à repérer, dans une première phase de travail, les graphies de chaque phonème étudié en indiquant les lettres qu'il convient d'écrire en rouge et les lettres qu'il convient de souligner en pointillés.
- Les élèves qui le peuvent sont invités à repérer, dans une deuxième phase, ultérieure, les mots accordés et les mots comportant une marque de famille de mots et à coder de façon adéquate les lettres que l'on n'entend pas.
- La codification des marques du pluriel et du féminin dans le groupe nominal et des marques de conjugaison est introduite dans le cadre de dictées à l'adulte, puis réinvestie dans la préparation du « cahier des sons et des principales façons de les écrire ». La découverte des règles de base de l'orthographe grammaticale, en effet, a davantage de sens lorsque les élèves sont placés en situation d'écrire.
- Cette deuxième phase est engagée par étapes de façon progressive :
 - ✚ première étape : codification des marques du féminin dans les noms et le groupe nominal ;
 - ✚ deuxième étape : codification des marques du pluriel dans les noms et le groupe nominal ;
 - ✚ codification des marques de conjugaison dans les verbes ;
 - ✚ codification des marques de familles de mots dans les noms.
- Le codage progressif des marques morphosyntaxiques s'accompagne d'un travail parallèle sur la grammaire au moyen d'exercices à réaliser dans le cadre de phases de travail individuel. La progression suivante est envisagée.
 - ✚ Identification des noms et des déterminants simples (articles indéfinis et définis).
 - ✚ Différenciation du masculin et du féminin.
 - ✚ Différenciation du singulier et du pluriel.
 - ✚ Identification des adjectifs et découverte des règles d'accord en genre et en nombre des adjectifs dans le groupe nominal.
 - ✚ Identification explicite du verbe.
 - ✚ Identification explicite du sujet et du verbe.
 - ✚ Identification explicite des pronoms personnels sujets.
 - ✚ Conjugaison au présent de l'indicatif de verbes élémentaires (être, avoir, aller, faire, vouloir, pouvoir), puis des verbes du premier groupe.
 - ✚ Travail sur les familles de mots.

- ✓ Il est possible de donner aux élèves, au fur et à mesure, des indications générales susceptibles de les aider :

- ✚ les consonnes situées en fin de mots, et le s indiquant le pluriel en particulier, ne se prononcent pas le plus souvent ;
- ✚ la lettre e placée à la fin d'un mot ne se prononce pas en règle générale lorsqu'elle n'est pas accentuée ;
- ✚ quand il y a un e à la fin d'un mot, la consonne qui la précède se prononce :
exemple : grand, grande.